

Une croissance « décevante »...

Delphine Magdeleine*

* *Expert associée à
la Fondation Jean-Jaurès*

« **D**écevante », c'est le terme qu'emploie l'Insee dans sa dernière note de conjoncture parue le 23 juin 2010 pour qualifier la croissance en France au premier trimestre 2010.¹ Alors qu'aux Etats-Unis, les mesures de relance massives continuent de porter leurs fruits ces derniers mois, la demande interne est ici atone. Si un rebond est anticipé au deuxième trimestre, sur la base des enquêtes auprès des chefs d'entreprise, grâce notamment au redémarrage allemand, la croissance est susceptible de fléchir à nouveau au deuxième semestre, avec un ralentissement des économies avancées et un essoufflement de la croissance chinoise. Les gains de parts de marché engendrés pendant la crise ne pourraient être que de courte durée. La France se lance dans une course poursuite avec l'Allemagne visant à l'amélioration de sa compétitivité-coût : course au cours de laquelle les salariés risquent de beaucoup perdre sans que la France ne parvienne à gagner.

MÉNAGES ET ENTREPRISES INÉGAUX FACE À LA CRISE ET FACE À LA RIGUEUR

Pour autant, à moyen terme, les entreprises françaises continueraient de profiter d'exportations dynamiques, quoiqu'en ralentissement progressif, jusqu'à la fin 2010. Les produits français seraient rendus très compétitifs par la forte dépréciation de l'euro. Ainsi les indicateurs sur le climat des affaires (ICA) en zone euro se trouvent désormais à un niveau proche de leur moyenne d'avant la crise. En particulier dans les services, l'activité a nettement rebondi au deuxième trimestre 2010. De même, dans les travaux publics, après un hiver rigoureux dont a souffert le secteur, les entrepreneurs



1. Insee, *Note de conjoncture*, 23 juin 2010.



Une croissance « décevante »...

vont profiter de l'occasion de rattraper le retard occasionné par les mauvaises conditions météorologiques. La suppression de la taxe professionnelle permettrait un net rebond du taux de marge des sociétés non financières au premier trimestre 2010 (+ 0,6 point). Les modérations salariales profiteraient aussi nettement aux entreprises. D'après l'Insee, cette remontée du taux de marge des entreprises se poursuivrait jusque fin 2010 grâce à une faible progression du salaire réel. Ainsi l'Insee dans l'ensemble table sur un redémarrage progressif de l'investissement.

Si les entreprises, au moins dans certains secteurs, semblent tirer leur épingle du jeu de la reprise morose, la situation des salariés offre un panorama plus gris. En 2009, le salaire mensuel de base en France aura moins augmenté qu'en Allemagne, pourtant grand tenant de la modération salariale (2,2 % contre 2,7 %)² ! La quasi-stagnation des prix mais aussi la dégradation du marché du travail ont freiné les négociations salariales. En Allemagne, certaines conventions s'étalent sur plusieurs années et ont été négociées avant la crise, réduisant l'impact sur les salaires de cette mauvaise conjoncture sociale.

Si le premier trimestre 2010 a connu la première hausse de l'emploi salarié depuis le premier trimestre 2008, l'emploi dans les secteurs non marchands a pâti fortement de la baisse du nombre d'entrées en emplois aidés. Ainsi le taux de chômage (y compris dans les départements d'outre-mer) reste stable à près de 9,9 %.

Le pouvoir d'achat des ménages en 2010 selon l'Insee ralentirait de 0,5 point (passant de + 1,1 % à + 1,6 %). Le revenu disponible brut des ménages souffrirait en 2010 de la consolidation budgétaire avec un fort ralentissement des prestations sociales en espèces, dû à la fin des mesures de relance exceptionnelles. Les prestations d'assistance sociale reculeraient de - 3,6 % en 2010 après une augmentation de plus de 12 % en 2009. De leur côté, les prélèvements sociaux et fiscaux seraient en net accélération.³

Le pessimisme des ménages se confirme en juin 2010 selon l'enquête Insee. L'indicateur de confiance continue son éloignement de sa moyenne de longue période (- 18) en diminuant de - 38 à - 39. Les soldes relatifs à l'évolution passée mais aussi aux perspectives d'évolution du niveau de vie affichent une baisse de trois et deux points. Ainsi, l'Insee prévoit une augmentation de l'épargne de précaution en 2010, de nature à freiner plus encore la reprise.

2. Insee, *Informations rapides*, n° 167, 28 juin 2010.

3. Cf. Tableau n° 1 du dossier « Revenu des ménages » dans Insee, *Note de conjoncture*, 23 juin 2010.



Une croissance
« décevante »...

UN PESSIMISME DES MÉNAGES MALHEUREUSEMENT BIEN FONDÉ...

La confiance des ménages est aussi grevée à juste titre par la consolidation budgétaire, qui n'est ni claire, ni crédible, ni socialement juste. Sans même fustiger l'iniquité sociale patente et inacceptable des mesures phares de la réforme des retraites, on ne peut que dénoncer le fait qu'elle soit entourée d'incertitudes financières déroutantes. Le gouvernement parie notamment sur sa capacité à basculer les cotisations chômage au profit de la branche vieillesse, affichant en cela un optimisme béat quant à l'amélioration du marché du travail et... à l'accord des partenaires sociaux. De même, le gouvernement prévoit un arrêt de l'effort financier de l'Etat au financement du régime de retraite des fonctionnaires alors même que mathématiquement le nombre de fonctionnaires retraités va continuer à augmenter au cours des années à venir. Par ailleurs, le Fonds de réserve des retraites, dont les ressources ne devaient être utilisées qu'à partir de 2020, est pillé avant l'heure. En outre, sur le plan macro-économique, le gouvernement affirme haut et fort que la réforme des régimes de retraites est de nature à augmenter la croissance potentielle grâce à l'augmentation de l'offre de travail. Il est bien mauvais économiste en cela puisqu'il ignore (volontairement ?) que l'effet sur la croissance potentielle ne sera réel que si la situation sur le marché du travail s'améliore sensiblement. Or, l'augmentation du taux d'emploi des seniors, qui aurait dû être le maître mot de la réforme des retraites, est quasiment passée à la trappe. Il est en effet plus facile de réaliser des petites économies de court terme frappant les plus défavorisés que d'inciter les entreprises à revisiter leur modèle productif en intégrant des tranches d'âge mal représentées ! Pas de quoi remonter le moral des ménages...